

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 12 novembre 2021

N/Réf. : 06595 (10 novembre 2021)

Objet : Demande d'accès à l'information du 10 novembre 2021

La présente a pour objet le suivi de votre demande du 10 novembre 2021 visant à confirmer *s'il y a appariement entre le dossier du coroner et le dossier d'un défunt au programme Alerte concernant des décès de 19 personnes*. À partir de la liste fournie, il y a appariement pour la majorité des dossiers figurant dans la liste à l'exception d'un dossier :

- 2020-03361

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information, vous trouverez ci-joint une note relative à l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, nos salutations distinguées.



Pascale Descary, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

PD/fd